

# 20 000 places de stages en entreprises pour les jeunes d'ici 2020

## Le gouvernement valide le Pacte pour l'emploi et la formation.

Les entreprises ont promis de s'investir.

### • Martial DUMONT

La Wallonie a beau créer 8 000 jobs nets par an, cela reste insuffisant pour doper le taux d'emploi.

Le gouvernement, après une (très) longue concertation avec les partenaires sociaux, a présenté hier son Plan pour l'emploi et la formation qui devrait permettre, aux jeunes, notamment, de trouver plus facilement un travail en se formant en entreprise.

**1. Aides à l'emploi** De 40, elles passent à 9. Elles viseront les moins de 25 ans peu formés, les chômeurs de longue durée et les plus de 55 ans.

**2. Contrat d'insertion** Nouveauté : la création d'un contrat d'insertion (700 euros par mois en plus de l'aide sociale) pour les jeunes de moins de 25 ans inoccupés depuis au moins

18 mois. Tous les secteurs sont concernés. Dans le privé, il ne s'agira pas d'une prime mais d'une activation. Dans le public, les points APE seront majorés.

### 3. 10 000 places de stage en plus

Comme le dit Vincent Reuter, patron de l'Union wallonne des entreprises, la formation en alternance (formation en entreprise) est une filière tout aussi importante que l'enseignement traditionnel, fût-il qualifiant.

Mais pour cela, il faut doper les places de stages disponibles. Elles sont actuellement au nombre de 10 000. Gouvernement et partenaires sociaux ont l'ambition de doubler ce nombre. En clair, d'ici 2020, 20 000 places de formation en alternance (Via le CEFA et l'IFAPME) devraient être disponibles.

Les entreprises se disent volontaristes. Mais attention prévient Vincent Reuter, si on veut motiver les jeunes à considérer cette filière comme séduisante, il faut impérativement qu'elle soit qualifiante.

Ce sera le cas, réplique la ministre de l'Emploi, Éliane Tillieux : au terme de leur formation, les jeunes auront le sésame qui leur permettra,

s'ils le désirent, d'accéder à des études supérieures.

Les rémunérations des stagiaires seront également revues à la hausse.

La formation en alternance doit entrer dans la culture, dit Tillieux, aussi bien pour les PME, les services publics ou les grandes entreprises... et des indépendants qui pourront désormais accueillir des stagiaires, notamment grâce à une aide administrative : souvent, les lourdeurs les freinent à accueillir des jeunes en formation. D'ailleurs, le système d'incitants financiers sera revu. Et l'aide aux entreprises sera adaptée en fonction du nombre de stagiaires accueillis, de la qualité et des compétences du personnel encadrant.

Tous les mécanismes de soutien seront évalués régulièrement par le gouvernement et les partenaires sociaux.

**4. Doper la formation continue** Les chèques formation seront désormais accessibles aux grandes entreprises. Les travailleurs eux, pourront bénéficier de congés éducation payés si ce sont eux qui prennent l'initiative de se former. ■